LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]

LISTE DES NAVIRES

En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE

Navire [illegible]	parti le 28 nov
Navire [illegible]	partant le 25 nov
Navire [illegible]	sous peu

BORDEAUX

Navire [illegible]	parti le 7 nov
Navire [illegible]	partant le 6 nov
Navire [illegible]	partant le 30 nov
Navire [illegible]	parti le 10 nov
Navire [illegible]	parti le 5 sept. et de Royan le 15 sept
Navire [illegible]	partant en oct
Navire [illegible]	devant partir le 10 octobre
Navire [illegible]	partant le 20 oct
Navire [illegible]	parti en dec
Navire [illegible]	parti le 25 nov

MARSEILLE

Navire [illegible]	chargeant le 15 nov
Navire [illegible]	partant le 15 nov

NANTES

Barque [illegible]	chargeant le 30 sept
[illegible]	partant en nov
[illegible]	parti le 18 oct
[illegible]	parti le 18 oct

MESSINE

[illegible]	partant le 2 nov

PALERME

Navire [illegible]	parti le 14 nov
[illegible]	chargeant le 14 oct
Navire [illegible]	partant le 1er dec
Barque [illegible]	partant le 15 nov

GÊNES

Navire [illegible]	parti le 23 nov

TRAPANI

Navire [illegible]	partant en nov

Salle du Globe,

Encoignure des rues St-Pierre et St-Claude, Près du Vieux Bassin.

[illegible] BAL MASQUÉ [illegible]

J. FEYTEL

[illegible]

CHAPEAUX NOUVEAUX

[illegible] rue de Chartres, 37, encoignure [illegible] St-Louis.

[illegible]

Victor Hébert

[illegible] RUE DE CHARTRES [illegible]

Victor Hebert

[illegible]

ÉGARÉ OU VOLÉ.

[illegible]

J. M. CABALLERO, 86, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

JEAN FISSE

JEAN FISSE, encoignure Royale et St-Pierre

V. & E. MAIGNAN.

RAYMOND CAHUZAC, 30, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du navire Salvitis, venant de Bordeaux et à vendre par les soussignés: [illegible] barriques vin rouge, excellent ordinaire. 15 quarts Cognac.

Aussi: Ils ont en magasin un grand assortiment de vins blancs et rouges, eau de vie diverses qualités, fruits, cordiaux, genièvre de Hollande et du Nord, Porto, Madère &c. &c. Ils vendent à des prix excessivement modérés. BOYER Frères.

13nov — Encoignure Moreau & Mandeville

PROCLAMATION

Par Joseph Walker, Gouverneur de l'État de la Louisiane.

ATTENDU que Vaussel Dufossat, shérif de la paroisse de Jefferson, et collecteur des taxes de cette dite paroisse, s'est adressé à moi pour la cancellation de l'obligation suivante, à savoir: Une obligation de quarante quatre mille six cent quatre vingt dix-sept piastres, souscrite par lui comme principal, conjointement avec Aimée Dem-size, veuve de feu Robert Avart, comme sécurité, en date du 31 décembre 1849;

En conséquence, la présente est pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'État, à Bâton Rouge dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles il serait bon ne serait pas annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'État dans la ville de Bâton Rouge, ce 20ème jour de décembre de l'an de grâce 1850, et la soixante quinzième de l'Indépendance des États Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'État. 23 dec—30f

PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'État de la Louisiane.

ATTENDU que George Y. Bright, ex-encanteur pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, s'est adressé à moi pour faire canceller le bon suivant.

Un bon de dix mille piastres, souscrit par lui, le 10 octobre 1850, comme encanteur de la paroisse et de la ville ci-dessus mentionnée, avec George Lynch, comme sécurité.

Je donne, en conséquence, avis aux personnes y intéressées, de déduire, par écrit, au bureau du secrétaire d'État, à Bâton Rouge, dans les quatre-vingt dix jours suivant la date du présent avis, pourquoi le dit bon ne serait pas cancellé et annulé.

Donné sous ma main et le sceau de l'État, ce jour le 14 décembre 1850, soixante-quinzième année de l'Indépendance des États-Unis.

Par le Gouverneur, JOSEPH WALKER.
CHARLES GAYARRÉ, Secrétaire d'État.
17dec—30t

PROCLAMATION.
Bureau de l'Exécutif, Bâton-Rouge, 30 novembre 1850.

ATTENDU qu'Alexandre Prieur, membre de la Chambre des Inspecteurs de tabac de la Nouvelle Orléans et Lafayette, s'est adressé à moi pour faire annuler le bon de cautionnement ci-après:

Un bon de dix mille piastres, souscrit par lui-même, le 19 novembre 1849, en sa qualité de membre de la Chambre des Inspecteurs de tabac de la Nouvelle-Orléans et Lafayette, ensemble avec Mme Vve René Lemonnier et Wm A. De Peyster, chacun pour la somme de cinq mille piastres.

En conséquence, la présente est pour donner avis à toute personne intéressée d'avoir à présenter par écrit, au bureau du Secrétaire d'État, à Bâton Rouge, dans les quatre vingt dix jours qui suivront la publication de la présente proclamation, les raisons pour lesquelles le dit bon ne serait pas annulé.

Donné sous ma signature et le sceau de l'État, le 30 novembre de l'an de grâce 1850, et la soixante-quinzième de l'Indépendance des États Unis.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur,
CHARLES GAYARRÉ,
Secrétaire d'État. 5 dec—30

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le 26 décembre 1850—Conseil de ville de la Nouvelle Orléans, séance du 30 décembre 1826—Résolu que toute personne libre qui fera partir des pétards dans les rues sera immédiatement arrêtée et conduite devant le Maire ou un des juges conseillers de la Cour de Cité et sera sujette à payer une amende qui ne sera pas moindre de dix piastres et n'excédera pas cinquante, et si c'est un esclave, il sera mis à la geôle de police pour y recevoir quinze coups de fouet à moins que son maître ne paye la susdite amende.

(Signé) D. PRIEUR, Recorder.
Approuvé, le 30 décembre 1826
(Signé) J. ROFFIGNAC, Maire.
Pour copie conforme,
27 déc A. D. CROSSMAN, Maire.

Mairie de la Nlle-Orléans—Le 26 décembre 1850—Conseil de Ville de la Nouvelle Orléans, séance du 3 janvier 1829—Résolu qu'à l'avenir toute personne ayant en sa possession, ou vendant dans les limites de la cité de la Nouvelle-Orléans des pétards ou toute autre pièce de feu d'artifice, sans la permission du Maire, payera une amende qui n'excédera pas cent piastres.

(Signé) J. Mc FLEITAS, Recorder.
Approuvé le 5 janvier 1829
(Signé) D. PRIEUR, Maire.
Pour copie conforme,
27 dec A. D. CROSSMAN, Maire.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des sermens, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des États suivans, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 25avril—1an

ESSAYEZ DES TEINTURES AU NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE
PERINAUD,
RUE ROYALE, 73, PRES BIENVILLE,

ET vous serez convaincu que c'est LA SEULE teinturerie [illegible] machines [illegible]

[illegible]

2oct—3m Rue Royale, 73, près Bienville.

Essayez des teintures de l'ancien établissement de
J. HERICY,
ATELIERS: Rue Condé 94 et 96.

MAGASINS: Rue Royale 75 et rue du Camp 240. EN VOUS SEREZ CONVAINCUS que, aussi [illegible]

[illegible]

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO,
RUE ST.-CHARLES, No 22.
4sept—1an

MATCHES.

LES allumettes de L. A. Gardemain, rue du Cirque, No 20, et celles de M. Lacour, de New-York sont à vendre chez J. B. LANG, No 15, rue [illegible]

EN GROS ET EN DETAIL, aux prix de Paris.

PARFUMERIE DE PARIS.
L. BUSSY,
Manufacturier de Parfumerie fine, et de Savon de Toilette, à sa manufacture et son magasin rue de Chartres, No. 122, entre Conti et St-Louis
2 dec—1an

Californie—Californie.

LES soussignés ayant un immense stock de bois de construction de toutes dimensions et qualités telles que poteaux, planches larges et étroites; bois de plancher embouveté et autres, préviennent les personnes qui expédient pour la Californie, qu'ils sont prêts à recevoir des ordres et à les remplir avec promptitude et à des prix les plus avantageux. DE POUILLY & GAGNET.

6av Vieux Bassin ou au milieu Promenade Carondelet.

Marchandises pour les Marchés Mexicains et Californiens.

DE FOREST & Co, marchands commissionnaires, rue de la Douane, offrent à vendre à des conditions libérales,

Indiennes anglaises 4/4, ayant droit au drawback.
50 douzaines bas de soie manufactures,
1 caisse rubans espagnols assortis,
1 do cravattes de Barcelonne,
4 colis dentelles espagnoles,
1 caisse soie noire, unie, à dessin et à raies.
AUSSI—Un grand assortiment d'indiennes américaines de cotonade, dessus de meubles, do soie à coudre, noire et assorties.
AUSSI—20 caisses mousseline suisse et robes de divers genres,
100 caisses bottes et souliers des manufactures.
15dec

B. TATOUT & Cie,
Encoignure Toulouse et Chartres,

VIENNENT de recevoir par divers navires, un assortiment de marchandises, tel que une grande variété de jouets d'enfants, poupées, habillées en peau, boîtes de fantaisie, acajou et palissandre, bimbeloterie et ganterie de toute description, agrafes [illegible] Alexandre, aiguilles et galon, peignes à cheveux, de nacre et fins en ivoire, couverts, fer battu, métal et mécaniques à couteaux, couteaux de poche et de table, manche ivoire, cartes à jouer et papier à écrire, encre, plumes, crayons et papier à lettre, veilleuses, capsules et épingles assorties, bretelles, dentelles et fil couleur en bobines, fil patente, coton, écru et lacets divers, savon, Mailly, transparent et autre parfumerie. Aussi—Une grande variété d'autres articles, etc. 10dec

EN débarquement du navire Oscar, venant de Bordeaux,

86 barriques vin rouge St-Julien Medoc,
40 do do Bourg,
20 do do St-Estephe,
30 demi-barriques vin blanc Haut Sauterne,
80 caisses vin rouge Latose Médoc,
100 do do Château Berne,
50 do do do 24/2 bout.
200 do do St-Julien Medoc,
318 do do Cantenac Medoc,
100 do do Pauillac do,
100 do do Margaux do,
100 do do St Estèphe do,
100 do do St-Laurent do,
214 do vin blanc Haut-Sauterne,
116 do do Haut-Barsac,
40 demi-barriques vinaigre blanc,
56 huitièmes cognac Union Brand,
30 quarts-pipes eau-de-vie Rochelle,
50 huitièmes do Alexandre Seignette.
A vendre à prix très modérés, par
27 dec A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

P. LONGIS, 47, Vieille Levée—180 barriques de vin F. Durand, au drawback;
280 barriques vin F. Durand en magasin;
250 quarts vin de Porto rouge F. Duraud,
45 do do do blanc do;
150 do do do rouge Miguel Reig,
375 do do do do F. Gronsset,
375 do do Madère do,
6 barriques vin de Bordeaux pour l'ordinaire;
14 do do de Mouton Pauillac,
8 do do de Genouillac & Valery;
4 do grand vin de Medoc;
8 demi-barriques de Pichon Longueville, 1845—46.
40 barriques de vin de Bergasse;
340 caisses de vins fins, diverses marques,
50 do do de Blanc à Cantenec,
50 paniers de Champagne, 1re marque;
100 do huile d'olive de Piagnol;
Sardines à l'huile de Fontaine, jeune, à Concarneau, Finistère. 24dec

JE soussigné, inventeur du Sirop connu sous le nom de "SIROP VEGETAL INDIEN DE RICHARD", déclare par les présentes, et fais savoir au public que, par acte passé le 12 février 1848 devant Paul Emile Laresche, notaire en cette ville j'ai vendu, cédé et abandonné mes droits, privilèges et avantages à M. Louis Pinac, pharmacien, demeurant en cette ville, à l'un des encoignures Orléans et Dauphine, et qu'à partir de ce jour ledit sieur Pinac, sera seul confectionneur et vendre ledit sirop, donne lui en remis la recette.

Nouvelle-Orléans, le 12 février 1848.
JEAN RICHARD.

SIROP
VEGETAL INDIEN DE RICHARD.

Étant devenu le seul et unique propriétaire des Sirops connus sous les noms de SIROPS INDIENS DE RICHARD, l'un pour la dyssenterie, et l'autre pour les affections de poitrine, rhumes, catharres chroniques, bronchites, &c., &c., je préviens que l'on trouvera ces deux préparations à ma pharmacie

Encoignure des rues Orléans et Dauphine. L. PINAC.

N. B.—A partir de ce jour les étiquettes porteront ma signature, et les boutielles seront accompagnées

CUIRS VERNIS—A vendre, cuirs vernis français, tiges de bottes, peaux de veau vernis, et rouan de couleur, par H. BOYLE & Co,
19 dec—10 47, rue Douane,

CONSEIL—MUNICIPALITÉ No UN.
28 NOVEMBRE 1850.

L'usage, ainsi qu'un acte intitulé: "Acte relatif à la ville de la Nouvelle-Orléans," approuvé le 8 mars 1856, exige que le Conseil de chaque Municipalité, avant d'établir et d'imposer la taxe sur les propriétés urbaines et rurales, devra faire dresser un budget ou tableau, faisant voir les différentes sources de dépenses, ainsi que le montant nécessaire pour défrayer les dépenses casuelles que la Municipalité aura à payer durant l'année pour les parties urbaines et rurales. Ces budgets ou tableaux estimatifs seront publiés en anglais et en français dans la gazette officielle de cette Municipalité, pendant trente jours au moins avant la réunion à laquelle le Conseil devra établir et imposer la taxe. Et attendu qu'il y a sur les records de cette Municipalité une résolution qui déclare urbaines toutes propriétés dans les limites de la Municipalité No Un, avis est par le présent donné, que trente jours après la publication du budget suivant, le Conseil fixera et déterminera le montant de la taxe à prélever sur le rôle d'assessement de 1850.

No. 1—*Recettes et Dépenses du 1er Janvier au 31 Décembre 1851.*

Recettes.

Marchés,	$117,000 —
Bacs,	1,650 —
Droits de quayage bateaux à vapeur,	75,000 —
do do sur navires,	50,000 —
Rentes à cens,	7,900 —
Taxes sur cabarets, cafés, &c,	50,000 —
Taxes sur négociants, drays,	30,000 —
Surplus de taxes sur drays dans la 2de et 3me municipalités,	9,000 —
Loyer de la geôle de paroisse,	5,600 —
Écoles Publiques (à recevoir de l'État,)	90,000 —
Remboursement de pavage,	10,000 —
Taxe spéciale de 1849,	5,000 —
Adjudication pour la vente des huitres,	1,500 —
Intérêt sur les Bons de la 3me munic.,	2,700 —
Taxes arriérées sur propriétés foncières et esclaves pour 1848 et 1849,	10,000 —
Excédant des dépenses sur les revenus,	259,907 —
	$655,257 —

Dépenses.

Appointements du Maire, Recorder, Trésorier et autres employés,	$35,000 —
Nègres de chaîne,	3,000 —
Commissions des Collecteurs de taxes,	6,000 —
Éclairage au gaz et à l'huile,	31,000 —
Garde de ville,	53,000 —
Jury de police,	10,000 —
Écoles Publiques, loyers de maisons, bibliothèque,	51,000 —
Geôle de police, maison de correction, &c,	10,000 —
Annonces,	5,000 —
Bureau de santé,	5,000 —
Légion de la Louisiane,	2,000 —
Compagnies de pompiers, pompes, &c,	8,000 —
Frais de police,	1,000 —
Département de la voirie, conformément à l'État fourni par le voyer,	322,257 —
Montant réclamé par les liquidateurs,	100 000 —
Salaire du voyer et de ses employés,	9,000 —
	$655,257 —

Nlle-Orléans, 13 novembre 1850.
Signé, O. DEBUYS,
Contrôleur; municipalité No. Un.

No. 2—*État des dépenses probables du département de la voirie pour l'année* 1851.

Pour réparations des débarcadères et levée, conformément aux contrats de Martin Graham & Co. et L. Burgi,	$55,300 —
" réparations des rues pavées, contrat de Ths. Bell,	13,000 —
" desséchement, conformément au contrat de J. Connolly,	5,700 —
" travailleurs, charpentiers, charrettes, nègres, nétoiement des rues et réparations	54,000 —
" pavage en blocs de granit des rues St. Pierre et Ste. Anne, contrat de D. Cronan,	7,820 —
" pavage en blocs de granit de la rue de la Levée, de la rue du Canal à l'Esplanade—$121,400 à recevoir en vertu de la taxe spéciale—$40,000. à payer par les propriétaires—$14,153—$54,150. Déficit	67,247 —
" pavage en pierres rondes des rues Dumaine et Marais,	3,800 —
" niveau des trottoirs de la rue d'Orléans, y compris le pavage,	3,120 —
" trottoirs de la rue des Ursulines, contrat de G. Poiesst,	2,920 —
" construction de deux ponts sur le canal Carondelet, par contrats,	3,200 —
" réparations à l'Hôtel de Ville, conformément au contrat,	5,850 —
" traverse en cartelles de chalans, conformément au contrat,	1,300 —
Constructions de nouvelles cellules à l'Hôtel de Ville, par contrat,	3,200 —
Pour construction d'une case à pompe pour la Compagnie Vigilant No. 3,	800 —
" construction d'une école publique dans le 2d district,	6,000 —
" constructions et répar. de ponts,	18 000 —
" réparations des marchés,	2,000 —
" nétoiement de canaux et de fossés,	6,000 —
" fourniture de candelabres et lampes,	5,000 —
" améliorations à faire à la place d'armes et à la place du Cirque	27,000 —
" plantation d'arbres,	4,000 —
" améliorations telles que trottoirs, traverses, &c., que le Conseil pourrait ordonner pendant l'année,	30,000 —
Total:	$322,257 —

Nlle-Orléans, 13 novembre 1851.
Signé, LOUIS H. PILIÉ, Voyer, 1re munic.

No. 3
Actif et Passif de la Municipalité No. Un.

PASSIF.

Billets à payer	$414,324 72
Bonds payables en 1852, J. McDonogh [illegible]	216,000 00
Bonds payables en 1854, portant sept pour cent d'intérêt, acc. du 4 mai 1847 et résolution du 26 décembre 1848	336,380 00
Circulation de la Municipalité No Un,	10,202 25
Bonds à 1, 2, 3, 4 et 5 ans échus et portant intérêt à huit pour cent (Banque de l'E. G.)	7,100 00
Certificats à [illegible] portant intérêt à dix pour cent	110 00
Intérêts [illegible] ex Bonds McDonogh	10,925 12
Mandats [illegible] non payés	145,000 00
Jugement rendu par la Cour Suprême en faveur de [illegible]	4,100 00
Intérêt sur les fonds à cinq ans, payable le 1er janvier 1851	11,770 60
Montant à payer aux liquidateurs en 1850	100 000 00
	$1,275,821 69

ACTIF	Valeur nominale.	Valeur réelle.
Billets à recevoir	$11,141 37	$11,141 37
Billets à recevoir protest [illegible]	36,558 65	5,000 00
Bonds de la Municip [illegible] No 3	39,710 00	
Billets à recevoir, déposés à la Banque de la Louisiane conformément à l'acte du 4 mai 1847	69,393 52	69,393 52
Capital des rentes à cens	114,584 37	114,584 37
Actions de la Banque des Améliorations	50,000 00	
Actions de la Compagnie du 2me District	4,950 00	
Dû par la Municipalité No 3 sur drays	6,738 44	
Procès de Mme de Pontalba	10,000 00	
Jugement de la Seconde Cour de District contre la Compagnie de Navigation	2,163 46	
Capital de la Geôle de Paroisse	94,866 00	
Capital de la Geôle de Police	94,866 00	

Nouvelle-Orléans, 13 novembre 1850,
O. DE BUYS, Contrôleur Munic. No Un.

Liquidation.

LES soussignés ayant décidé de cesser les affaires, donnent avis à leurs amis et au public qu'ils commenceront, à partir de ce jour, la liquidation de leur magnifique assortiment de nouveautés en tous genres, aux conditions les plus avantageuses.

Notre assortiment étant composé de marchandises fraîches et de choix, nous offrons aux Dames une occasion bien rare d'obtenir avec des différences de prix considérables, les articles de haute nouveauté en soieries, broderies, dentelles, &c.

P. & E. REILLY & Co.
25nov Encoignure Royale & Canal.

Graines de jardinage et Fèves;

LE soussigné vient de recevoir par la barque Lyman, de Londres, un grand lot de fèves pour planter, consistant en: fèves Washington hatives; idem de Charleston hatives; idem de France, hâtives; idem bleu impérial, &c.

Aussi—Par la barque Nashua, de Philadelphie, un grand lot de graines assorties, provenant des cultures de S. Maupay, à Philadelphie.

Les jardiniers vendant aux marchés pourront obtenir des graines par paquets de cent ou mille livres. Il tient aussi, des boites contenant des graines, en variétés, aux prix de $3, 4, 5, 10 et 20 chaque.

Il vient de recevoir par les derniers arrivages, un joli lot de plants de fleurs bulbeuses.

D. MAUPAY.
9 dec 67, rue Gravier, près Camp.

LES soussignés, MARCHANDS DE GRAINES, appellent l'attention du public et de leurs amis sur le bel assortiment de graines qu'ils ont en ce moment en magasin.

Ils ont également en main un assortiment d'outils de jardinage, pots à eau, pots à fleurs, cages, vases à eau et à fleurs, pots cassés, herbiers, plants de tabac, plantes, arbustes, etc.

Ils ont pris leurs mesures pour recevoir constamment des graines fraîches pour chaque saison et les recevront directement des pépinières de Comstock, Ferri & Co, de Wethersfield. Ils fourniront leurs pratiques à des prix raisonnables et avec tous les soins possibles.

Les ordres pour les articles ci-dessus accompagnés de l'adresse d'un correspondant en ville, seront remplis dans le plus bref délai.

Aussi—Pois vache de la Caroline, maïs, avoine, blé, farine de maïs, chanvre, millet, pois noirs, etc.

COMSTOCK & Co,
Magasin de graines, No 11, rue Commune,
3 sept—1an encoignure Tchoupitoulas

J. MENARD,
181, RUE VIEILLE-LEVÉE, ENTRE HOPITAL ET QUARTIER.

Graines Fraiches de Jardinage.

REÇU par le steamship Pacific, de New-York, et le navire Charlemagne, du Havre, un grand assortiment de graines potagères, le tout garanti de la récolte de 1850 et de première qualité.

A vendre à des prix très-modérés. 30oct—

VINAIGRE—En déchargement du Wabash, de Bordeaux—40 barils vinaigre de vin blanc, à vendre par A. COUTIN & RANSON,
11dec 13, Bienville.

SAUCISSONS—10 barils saucissons de St Louis venant d'arriver.—AUSSI—Un grand assortiment de conserves alimentaires pour les familles et provisions de navires, à vendre par
11dec A COUTIN & RANSON, 13, Bienville.

EN débarquement du navire Mount Washington de Bordeaux:
60 caisses de 12 flacons prunes sèches.
20 do de 12 boîtes transparentes, etc.
1 do pâtés truffés quarts de boites.
20 do fonds au jus de Ridel.
10 barils vinaigre blanc, à vendre par
O. VALETON & CO.,
14 dec 25, rue Tchoupitoulas

VIN DE CHAMPAGNE—200 paniers, bon couronne, 600 do croix rouge, en déchargement des navires Wedolack et Samuel Dyer, du Havre, à vendre par O. VALETON & Co.
10 déc 25, rue Tchoupitoulas

INDIA RUBBER PATENT
B. ANTOGNINI

No. 10, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE

POUR 22 PIASTRES.

BANDES de billard en gomme élastique, garanties pour 5 années et plus, pour la durée et la justesse de la bille, très supérieures au caoutchouc employé jusqu'à ce jour.

Dans le même établissement, on trouvera continuellement un assortiment de billards neufs et d'occasion, fourneaux portatifs pour cuisine, filtres d'un nouveau genre pour l'eau. Le tout aux plus justes prix. 30 nov

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montée sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres ébauchés, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège bains de pieds, baquets, installation de bains; filtres parisiens, couvertures en zinc, garantie vingt ans ouvrage de bâtimens en tous genres 23 oct—

MAQUEREAUX—150 barils et quarts, à vendre par E. JOHNS, 5, Pr at Levée, 6 nov

---

Changement de domicile.
J. FAIVRE,

Vient d'ouvrir son nouveau magasin, **Rue Royale, 56,** *entre Bienville et Douane,*

Où les amateurs de bons pianos trouveront des Pianos Piccolos, ainsi que des demi-obliques; système en tout complet, déjà si avantageusement apprécié, qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia et Charlemagne.

Il appelle l'attention des vrais amateurs, sur les pianos orgue à deux claviers, nouvelle invention, s'adaptant indifféremment à toute espèce de pianos.

Il fait remarquer que, comme il a toujours un vif désir d'être agréable à ses clients, il est le premier (quoique d'autres puissent en avoir par la suite) qui ait importé un nouveau mécanisme qu'on peut aller visiter dès à présent, pouvant s'adapter à tous pianos ou orgues, et à l'aide duquel on exécute tout morceau de musique, sans avoir aucune notion musicale.

Il a toujours des Pianos Piccolos et à queue, d'Erard et de Pleyel, qu'il vendra A BAS PRIX, pour s'en défaire. 4 nov—

MAISON DURAND,
RUE ROYALE, No. 187.

M. B. DURAND a l'honneur d'annoncer aux dames qu'il vient de recevoir, par les navires *Brunswick, Magnolia, Beatrice, Charlemagne et Old-England*, un assortiment de marchandises françaises, composé d'un excellent choix d'articles de mode et de fantaisie du meilleur goût, qu'il vendra, comme par le passé, à des prix très modiques; cet assortiment comprend particulièrement les articles suivants:

1,300 capotes et chapeaux pour dames et enfants.

1,200 chapeaux de paille fantaisie, pour dames et enfants du premier âge;

Rubans, grande nouveauté, manteaux en velours satin à la reine, cachemire de diverses couleurs pour dames et enfants;—mantelets noirs ouatés et autres;—grand choix de casquettes et chapeaux, peluche et velours, pour petits garçons;—soieries noires et couleurs, pour robes et mantelets; dits, pour chapeaux;—toile du Nord et barége couleurs pour robes; velours épinglé et uni;—robes damas et satin broché; satin blanc, couronnes, bouquets, voiles, gants, Evantails, livres de messe, bas de soie et souliers de satin blanc pour mariées; nouveautés suisse unie; grand choix de dentelles, laine, soie et coton, noire et de couleur; voiles de toutes couleurs; ombrelles haute nouveauté; parapluies et demi-parapluies noirs et de couleurs; sacs et bourses fantaisies pour dames et enfants; cordonnets, crochets en perles acier, or et argent pour bourses, boucles pour ceintures acier, or et argent; do en acier pour bracelets nouveau genre; bon choix de brosses, et épingles en acier pour la tête; métiers à dessin et canevas pour broderies; passementeries, sous-taches et gallons; robes et pelisses pour baptêmes; do mousselines pour enfants de 1 à 8 ans, gants Jouvin et en soie, boîtes à ouvrage, porte-cigares; mouchoirs brodés et autres; do pour enfants; peignes écaille; do imitation, do en buffle pour attacher les cheveux, peignes à retaper et parfumeries; grand assortiment de poudrières en métal en bois et en carton; beau choix de lingerie en tout genre, assortiment de porcelaines et verreries; do de parures pour deuil; do de poupées fines; do de coton blanc; bas pour dames, bas et chaussons; do pour enfants; fils français, noirs et blancs; boutons, agraffes et cordons de toille; assortiment de brosses, chemises pour hommes, cravates noires, unies et brochées; do blanches brochées; bretelles, gants Jouvin, chaussettes; un joli assortiment de fournitures pour modistes, etc; etc.

M. B. DURAND appelle avec confiance l'attention de ses clients et des dames en général sur le beau stock qu'il a en main, et les invite à venir le visiter. 1er nov

MAISON ROUGE,
entre les deux marchés,

JOS. N. ROBERT & Co.
Successeurs de PAUL ALDIGE & Co.

ONT reçu par divers arrivages les articles suivans qu'ils vendront à des prix très réduits.
Merinos de toutes nuances, soieries changeantes,
Gros de Naples et de Berlin 3/4, 4/4 et 6/4.
Mousseline de laine assortie,
Cachemir pour robes,
Alpacca noir et de fantaisie,
Bombazine noire et bombazette,
Soieries et satin pour gilet, drap et casimir mode,
Flanelle blanche, rouge et autres,
Lasting noir et bleu, damasses pour rideaux,
Couvertes fines et communes de 3 à 10 points,
Mousseline blanche à raies et carreaux,
Do suisse, unie et brochée,
Indiennes assorties, dessin les do,
Coton à chemises et à drap de 3 à 12 quarts
Kentucky Jeans et tweeds,
Satinets noirs bleus et gris,
Cravates soie et satin assorties,
Shals soie, cachemire et tartan,
Cachemire d'Écosse,
Mouchoirs batiste fil et coton,
Bas de toutes qualités gants idem
Velours à côtes et unis pour varreuses,
Lustados fil et coton,
Coutil et ginga à matelas,
Parapluies soie et coton.

POUR HABITANS.
Coton Lowell 8 et 4 quarts, kersey et lindsey,
Indienne mesnac bleu, Moelton blanc et écru,
Coutil et russie, et fil piqué,
Chapeaux et chaussures, linge confectionné

Aussi pour clore une consignation — Un lot de coton à voile Nos 2 à 10—qu'ils vendront aux prix des manufactures du Nord.
27 dec JOS. N. ROBERT & CO.

SUCCURSALE, No 12, FRONT LEVÉE
Boulangerie des États-Unis.

DANS le but d'accommoder nos pratiques et le public, [illegible] succursale de notre boulangerie au No. 12, Front Levée, entre les rues de la Douane et Bienville. On y trouvera constamment de toutes les qualités de pain et des galettes [illegible]

Reconnaissant du patronage libéral que nous a été accordé jusqu'ici, nous ferons tous nos efforts pour en mériter la continuation.

J. H. DE BRUYN & Co. 241 rue Julia

N. B. Les fondeurs, restaurants et familles peuvent tout être fournis à la commande de toutes sortes, à 40 cents le baril, délivré à domicile.
4dec—3m H. D. & Cie

50 RUE DU CANAL 50

REÇU par le navire Ohio, un grand stock de SOIERIES, DENTELLES et BRODERIES, des dernières importations et à des prix pour satisfaire les acheteurs les plus exigeants.

RIDEAUX en mousselines et tentures.
BONNETS, CHEMISETTES et COLS en dentelles,
MOUCHOIRS, MANCHETTES, COLS et BONNETS brodés.
MANTEAUX et MANTILLES, du dernier goût.
Magnifiques RUBANS de cou, nœuds et cravates.
GARNITURES—Velours, Jenny Lind, galons, colliers, boutons, &c &c.
Superbes tapis cirés pour tables, 4, 5 et 6/4.
Aussi—Un stock complet par d'autres arrivages, de marchandises pour familles et habitants.
C. M. SIMPSON.
14 dec 50, rue du Canal

Présents de jour de l'an et de Noël.

C. M. SIMPSON, 50, rue Canal.

REÇU par le navire Ohio—Mouchoirs brodés riches, Chemisettes, Cols et Manchettes, brodés, riches.
Cols, Manchettes et Mouchoirs demi-deuil.
Pèlerines en dentelles, très riches.
Magnifiques rubans et Cravattes de col.
Mantelets et Manteaux, un grand assortiment.
Robes en soie de tous les genres do
Robes en soie pour dames. Cravates pour hommes.
Les articles ci-dessus seront vendus au-dessous des prix des autres magasins.
20dec C. M. SIMPSON, 50, Canal.

SAMUEL BOYER DAVIS,
SUCCESSEUR DE
HORATIO DAVIS,
NOTAIRE PUBLIC, No. 11, RUE CONTI.

P. CHARLES CUVELLIER.
AVOCAT, NOTAIRE-PUBLIC.
8 mai *Bureau, No. 174, rue Royale*

D. BORNIO Jr.
MARCHAND COMMISSIONNAIRE ET IMPORTEUR DE CIGARES, TABAC ET CAFÉ de la Havane.
6 avril Rue Gravier, No. 34.

PAUL JUGE FILS. C. FABRY.
PAUL JUGE Fils & Co,
Importeurs de Vins, Eaux de vie, Huile d'olive, &c,
Et Marchands Commissionnaires,
22fev 2, rue St Louis

G. W. DUNBAR.
MARCHAND EN GROS DE
BOTTES ET SOULIERS,
54 Rue des Magasins. 5anut

K. DUNBAR W. E. BUCHANAN
DUNBAR & BUCHANAN,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
ET EPICIERS EN GROS
22, rue Gravier, Nouvelle Orléans.

J. N. RICULFI & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES
ET IMPORTEURS
De Cigares de la Havane, Café et Sucre,
No 17, RUE COMMUNE

WHITE HALL,
Rue St Louis, No 44.
Ouverture d'un grand Salon et Restaurant POUR LES DAMES.

LES soussignés et courages par l'immense patronage qu'a obtenu leur établissement de WHITE HALL, ont voulu y répondre par des embellissemens considérables. Samedi, 16 novembre, à 7 heures du soir, ils feront dans la même maison, l'ouverture d'un nouveau Salon Restaurant, situé au premier.

Ils ont fait décorer ce nouveau Salon par les artistes les plus distingués de la ville; le luxe y est uni au confortable. On y trouvera toutes les primeurs des différentes saisons et des vins de premier choix.

Les soussignés invitent le public à prendre part samedi soir, à un grand LUNCH, par lequel ils ouvriront leur salon.

13nov—a S. VIOSCA & Co.

WHITE HALL, RUE ST-LOUIS, No 44.

LES soussignés ont l'honneur de prévenir le public qu'à partir du samedi 16 novembre, un grand lunch sera servi tous les jours dans leur café restaurant, au rez-de-chaussée. Le lunch commencera à 10 heures et demie et finira à midi et demi. 13 nov—a S. VIOSCA & CO

Jouets d'Enfans.

150 Caisses jouets assortis, en débarquement du navire Faneuil Hall, de Brême.

Ainsi qu'un beau choix de poupées rose et habillées, de Paris à vendre par
CHASSANIOL & BOULENGER,
6 déc Encoignure Chartres et Conti.

65800 Cigares de la Havane, de toutes qualités et des meilleures marques en débarquement du brick Pierre Soulé, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr,
4 nov 34 rue Gravier

111,300 CIGARES de la Havane de toutes les qualités et de meilleurs marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, et à vendre par D. BORNIO Jr.
4 nov 34, rue Gravier.

EN MAGASIN et à vendre par le soussigné — 700 barriques et demi barriques vin Montferrant, Tartiguiere, Medoc, St Emilion, Mac[illegible], St Julien Médoc, Cantenac Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Haut Sauterne, Haut Barsac et Bergasse; 40 quarts vin de Madère et Burgundy Port; 20 quarts et huitièmes Gloria Cognac; 20 caisses vinaigre de vin blanc; 2 barils et 10 caisses Vermouth Torino; 1500 caisses de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles vin St Julien Médoc, St Estèphe Médoc, Haut Brion, Cantenac Médoc, Château Margaux, Château Lafitte, Château Léoville, Grand Larose, Haut Sauterne et Haut Barsac; 100 caisses absinthe Yerrop & Lecoultre, Sauvageot & Brenetot; 150 caisses liqueurs assorties, curaçao de Hollande, marasquino, anisette extra superfine; 250 paniers de 12 bouteilles et 24 demi bouteilles huile de Piagnol; 200 caisses cerises, prunes, abricots et fruits assortis à l'eau de vie; 100 caisses muscat de Frontignan et Lunel; 150 paniers Champagne, différentes marques; 25 do de 6 bouteilles guignolet; 20 caisses eau de fleur d'oranger triple, 3 do cire à cacheter rouge, verte et noire; 400 de 12 cruchons vides pour curaçao; 50 de 12 flacons vides pour marasquin; 200 de 12 bouteilles vides pour vin; 120 paniers de 100 bouteilles vides; 10 do de 200 demi-bouteilles vides; 400 dames jeannes françaises de 5 gallons; 150 do do de 4 gallons; 200 do do de 2 gallons; 200 milliers bouchons fins, surfins et superfins, 4 barils saucissons de Lyon (véritable).
NUMA LACOSTE,
27dec—6f 147, rue Royale

A VENDRE en débarquement du navire Oscar capitaine Labory, venant de Bordeaux:
1 caisse de 100 demi boites cêpes à l'huile;
4 do ensemble, 400 do champignons naturels
1 do do 100 boites petits pois;
2 do do 200 demi boites;
3 do do 300 1/4 boites sardines à l'huile,
20 do do 2000 1/2 do do do
Par NUMA LACOSTE,
27dec—8 147, rue Royale

PICADURA—5 barils de 1re qualité, à vendre
D. BORNIO Jr

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu par la maison de nouveautés, l'a obligée ses efforts de garnir les établissements de [illegible] un assortiment de hautes nouveautés, pour dames, surpassant en nombre et en beauté tout ce qui a été importé jusqu'à la Nouvelle-Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemire ouatées et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable de tout ce que la Fabrique a pu produire de plus gracieux en dentelles, satins, de toutes les étoffes. Il se compose de glacé, damas, gros de tour, moire, satin de Chine, velours, garnis, hermine, petit gris, Cygne et [illegible]—Une mention spéciale doit être faite pour le dépôt JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrés réunis, dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse: ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout; c'est quelque chose de gracieux, de parfait! A cette expédition est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glacé de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans, damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à ramages, barèges de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés nouveaux dessins; toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en chales, écharpes en dentelle; tulles, malines, grand choix de cols et pèlerines, mousselines brodées, et dentelle fil, valenciennes, guipures diverses, rubans, ceintures, peigne d'écailles, tonsies, bretelles, jarretières, porte monnaies sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans valenciennes de 3/4 la douzaine à 600 pièce; aussi à vignettes en couleur, parapluies, ombrelles unies, brodées, glacées et en dentelle, crêpe, crêpé et Lisle, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velour pour robes, et en général, tout ce que comporte la toilette des dames.

Les F. F. trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FANIS,
10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

Habillements pour En ans et Jeunes Gens.
36, RUE DE CHARTRES.

NOUS avons l'honneur d'informer les familles que nous avons reçu par le Lamuel Dyer, du Havre, et par le steamer Ohio, de New-York,—Un nouvel assortiment d'Habillements pour Enfans de tout âge,—ainsi que pour Jeunes Gens.

Nous offrons aux acheteurs toutes les dernières modes de Paris et de New York, aux prix les plus réduits. Notre assortiment est le plus grand et le plus nouveau qu'il y ait à la Nouvelle-Orléans.

—Consistant principalement en :—

Blouses unies et chamarrées avec ou sans pèlerines, en drap, satin de Chine, popeline, mérinos et velours, pour enfant de 3 à 6 ans.

Blouses basquines, haute nouveauté, drap chamarré.

Blouses Raphaël et Ste Marie, étoffes assorties.

Mousquetaires ou paletots avec pèlerines, 6 à 12 ans

Monte-Christo ou Manteau à manches, haute nouveauté, drap chamarré, couleurs assorties, 8 à 15 ans.

Manteaux, drap ordinaire, 4 à 15 ans.

Pardessus, Paletots, Sacs, en drap, casimir, Tweed, &c.

Redingottes drap noir, bleu, vert invisible, &c, nouvelle coupe.

Pantalons, 3 à 15 ans drap, casimir, satin laine, à guêtres.

Gilets de soie, satin, drap, gros de Roi, piqué blanc, &c.

Office coats et CerroGordos, drap varié, 8 à 16 ans.
Blankets coats et tweeds pour collège, tous les prix
Ainsi que gilets et pantalons
Gilets ronds, à pointe, en drap et tweed, 3 à 8 ans.
Vestes algériennes, Monte Christo, Basquettes, Bretonnes
Vestes mousquetaires, Basquines, Cracoviennes, Républicaines.
Vestes montagnardes, Orientales, Napolitaines, &c, &c. Vestes en velours et drap uni et chamarré.
Le tout haute nouveauté pour enfans de 4 à 12 ans, &c, &c, &c.
Aussi—Chemises françaises, Caleçons, Gants, Cravattes, Chaussettes, Foulards, Bretelles, &c, &c.
LAGAY & LECANU,
7dec 36, rue de Chartres, près Douane

GIQUEL ET JAMISON
No 19, RUE DE CHARTRES,

VIENNENT de recevoir d'Europe et du Nord, et offrent à vendre à des prix très réduits, les articles suivants

Broderies.
Cols et pèlerines brodés riches.
Manches en mousselines et bobinet brodés.
Mouchoirs batiste brodés très riches.

Soieries et Cachemires.
Soieries glacées changeantes,
Moire blanche, rose, bleue, noire, etc.
Gros d'Orléans, Pou de soie, etc.
Soieries brodées et brochées
Satin la Reine, de toutes les couleurs
Foulards pour robes,
Soie noire unie, à raies et à carreaux,
Soie noire, brodée et brochée,
Merinos et cachemires unis de toutes couleurs
Cachemires brodés pour robes
Cachemirettes unies pour robes,
Alpacca, bombazines, étamines,
Mousseline de laine de toutes les couleurs
Bereges unis, de toutes les couleurs,
Dentelles, tulles, valenciennes,
Cols et pèlerines brodés,
Robes brodées, blanches
Mouchoirs de batiste à ourlets, à rivières,
Festonnés, brodés avec et sans valenciennes
Aussi avec vignettes en couleur,
Éventails ordinaires et très riches
Bandes brodées, festons et entre deux en jaconat et mousseline suisse. Mouss[illegible] brodées [illegible] et entre-deux, [illegible] et soie, laines et coton, laine, coton de toutes les couleurs, linges à matelas, cretonnes et cotonnades pour enfans, couvertures de laine moleton, courtepointes [illegible] françaises, anglaises et américaines, cotonnades, [illegible] kerseys, denims, gingas, [illegible] damassés, serviettes de tables, cravates, chaussettes mérinos, gants, [illegible] et coton pour hommes et pour dames, gants, etc., et infinité d'autres articles trop longs à détailler, qu'ils invitent leurs amis et le public à venir visiter. 7 dec

VICTOR,
No 16, RUE SAINT CHARLES,
Importeur de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines

A L'HONNEUR de prévenir ses clients et le public qu'il vient de recevoir par les navires Brunswick, Magnolia, Beatrice, du Havre, et Old England, de Havre, par Mr [illegible] E. Peraux, de New York, une grande variété d'articles de fantaisie et d'objets de toilette, [illegible] riches, tout ce qui concerne l'art, [illegible] cravattes satin brochées, de taffetas en [illegible], cravattes blanches, [illegible], chemises coton blanc et écru, [illegible] de cachemire, de soie, mouchoirs de toile, mouchoirs batiste, do vignettes de toutes qualités, bretelles riches et ordinaires, chemises toile, do toile et coton, chemises de peau, coton, do laine, do soie, pantalons et caleçons coton, de tricot, do laine, do soie, gants fil d'Écosse.

200 douzaines gants vrai Jouvin
Cols de chemise toile, idem en coton, chaînes de montre, &c.

Il vient aussi de recevoir un complet assortiment de parapluies en coton, de taffetas cuit noir, verts et bleus, de 32, 34 et 36 pouces, cannes et armées et non armées dans tous les prix, gougeardes, porte monnaies, trousses de toilette pour hommes, articles des plus complets, nécessaires pour dames, toutes à odeurs, caves à liqueur, bouteilles, verres, &c.

Des porcelaines se composant de toutes les variétés de boites à poudre, vide-poches, pots à pommade, de décors, boîtes à savon, flacons, vases, porte-cure-dents et porte-cigares. Il a en mains un joli choix de pendules, sujets bronze, qu'il se recommande à l'attention des acheteurs.

Il détaille en ce moment une douzaine de jolies voitures d'enfans.

Son stock de parfumerie est complètement renouvelé en articles d'importation directe, assure à ses clients l'usage d'une marchandise parfaitement fraîche et d'une qualité supérieure. Il se compose comme par le passé des produits des manufactures de Montpelas, Mailly, Maugeret, Violet, Guerlain et Lubin, de Paris.

Tous ces articles choisis par son associé à qui un séjour continué en France a permis d'acheter aux conditions les plus favorables, sont offerts à des prix excessivement réduits. V. se flatte que le public voudra bien venir s'en assurer par lui-même.

Messieurs les coiffeurs trouveront toujours chez lui tant en cheveux qu'en fournitures de leur partie, un assortiment complet et à des prix aussi doux que possible.

En débarquement du navire Magnolia, cinq caisses chapeaux de soie superfins dans le dernier style offerts en vente en gros à des conditions libérales.

P. S.—Son salon pour la coupe des cheveux est desservi par les meilleurs ouvriers. On y travaille le postiche dans toutes ses branches. 11 oct

AU MAGASIN DE NOUVEAUTÉS,
238, RUE BOURBON.

RILLIEUX et REGGIO,
Successeurs de D. B. MACARTY,

ONT l'honneur d'annoncer aux habitans de l'ancienne maison et au public en général, qu'ils feront l'ouverture de leurs marchandises de saison, LUNDI, 7 COURANT. Leur assortiment se compose des articles suivants:

Manteaux en mérinos et satin de toutes les nuances pour dames, manteaux en laine pour enfants, cols égyptiens, mantelets couleurs et noirs pour dames et enfants, châles et mousselines, basquines taffetas noir pour dames, dito glacé et noir pour dames, enfants, ouatées et non ouatées, cols mousseline brodée à la Marie Antoinette, do do do Pastrons style nouveau, dito do do pour enfants de tous les âges, cols jaconat pour dames (broderie anglaise), dito do do enfants, mouchoirs de poche brodés, garnis de valenciennes, dito do do brodés et festonnés, do do do do do pour enfants, bonnets pour dame en mousseline et jaconat; dito do enfants, batiste, mousseline et jaconat, manches pagodes et bouillons, en bobinet et mousseline pour dames, mouchoirs linon batiste, à liteaux et à rivières; dito do do à bordures; dito batiste épaisse en 1/2 aune 5/8, 3/4, 7/8; batiste en pièce de toutes les qualités; mérinos français 5/4, noir et en couleur, cachemire blanc 5/4, extra-fin; mérinos fantaisie, bleu; leurs mousseline satin laine en 2/3 et 5/4; idem en couleur; mousseline laine imprimée; barège tissé do imprimé, barège soie chiné et jaspé, crêpe de Canton pour robes; valentines soie et laine pour robes; dito soie et coton do do; taffetas glacés de toutes les nuances, dito et gros de Naples noirs, satin la reine; dito de Chine; soierie noire, armure royale et autres; do do vénitiennes rayée, gros d'Écosse et poult soie; moire noire; lustrine soie noir; soierie sergée noire et en couleur; foulards à carreaux pour robes; florence de toutes les couleurs; alpacas couleurs unies, dito dito changeantes, grande largeur, dito noire, qualités assorties; thibet noir 5/4; alpaca brochée noire pour robes, serge laine noire mérinos anglais et suisse; drap vert invisible et bronze, castor à carreaux, à raies et unis; gants de chevreaux de toutes les couleurs; dito de soie, dito fil d'Écosse do, dito fil de Perse; mitons filoselle pour dames; gants do do pour dames et hommes; do soie pour enfants; ombrelles pour dames et enfants dans tous les genres; paravants, 22 pouces, noirs et couleurs, parapluies noirs et couleurs, quatre grandeurs assorties, voilettes blanches et brodées; voiles gaze, lacis, vert et noirs; do [illegible], dito barège noir, noir et chemise satinée; do [illegible] do en vaisselle de serge [illegible] et coton, dito laine noire et en couleur; [illegible] et satin, franges noire, et couleurs, passementeries; indienne française unie, bleu, rouge [illegible] 12/4 blanches et écrues; [illegible] couvertures molleton 12/4, dito pour berceaux; couvertures de laine 10/4, 11/4, 12/4, do anglaises et américaines; ganterie tricot mérinos pour femmes, hommes et enfants; dito dito coton do do do; caleçons mérinos do do [illegible] et filoselle pour femmes, hommes et enfants; dito coton do do do; dito filoselle coton anglais do do; dito do français et allemand; bas filletes de toutes les qualités; bas fil d'Écosse pour femmes et enfants; dito coton, gris et bleu do do, dito en laine de toutes les qualités, pour femmes et enfants; dito coton de toutes les couleurs; dito français, anglaise et américaine; tartans écossais; tapis de table en drap, beige imprimée 12/4; cotonnade française et américaine; tapis descente de lit (rug); brillante, qualités assorties; mousseline brochée pour rideaux; dito à carreaux damassés; dito suisse, noire pour robes; bretelles pour hommes et enfants; bourses, marquises pour dames; sacs à fermoir et à crochet en cachemire; éventails riches, parfumeries assorties; coton blanc et écru dans toutes les qualités; indienne anglaise et américaine.
RILLIEUX & REGGIO,
7oct 238, rue Bourbon

Toile d'Irlande, Mouchoirs linon, &c.

RECEMMENT reçu, un grand assortiment de marchandises, consistant en partie de:
30 caisses toile d'Irlande 4/4; 10 do idem 7/8;
5 do mouchoirs linon, 5/8 et 3/4;
2 do linge de table assorti;
5 do huckabacks et diapres russes;
5 do gingas union et fil;
10 do toile à drape écrue et blanche;
10 do linon à moustiquaire, écru et blanc, à vendre par McDOWELL, MILLS & Co,
5déc 96, rue Gravier

Librairie de Lefèvre,
210, RUE ROYALE,

REÇU par les derniers arrivages de France et de Belgique:

Paroissien romain, reliures riches en velours, chagrin, &c;
L'Ange Conducteur, Formulaire de piétés, méditations;
Bibles dorées et non dorées;
Les Femmes de la Bible;
La Terre Sainte, livre d'or des familles;
Histoire de Jérusalem;
Grand assortiment de livres pour étrennes, à l'usage de la jeunesse et pour enfans, illustrés riches et à prix réduits;
Voyages illustrés dans les 5 parties du monde;
Miroir de la France; Les Fleurs Animées;
Les Fleurs Naturelles; Les Fleurs Parlantes;
Collection de la Bibliothèque de la jeunesse chrétienne de Lecouby et autres, écrites spécialement pour la jeunesse, Atlas de Lesage;
Histoire des Ducs de Bourgogne, par Barante;
— des Révolutions d'Italie, par Pepe;
— de Napoléon, par de Norvins;
— du Consulat et de l'Empire, Thiers, 2 vol;
— des Sociétés Secrètes, par de la Hodde;
— de l'Inquisition d'Espagne, par Llorente;
Études Révolutionnaires, par Fleury;
Mémoires d'Outre-Tombe, Chateaubriand, 5 vol.
Œuvres de Buffon, et Buffon de la Jeunesse;
Œuvres de Corneille; Œuvres de Molière;
Œuvres de Racine,
Napoleons grenat, corail, ambre, nacre, &c., montées en or, argent et vermeil;
Médailles et croix en or et en argent;
Bénitiers en porcelaine, riches et communs;
Crucifix, &c., &c;
Aussi—A vendre au rabais.
Un grand assortiment de livres solidement reliés, provenant d'anciennes consignations.

Ces livres seraient avantageux pour les familles qui désirent former une bibliothèque pour leurs enfans. Tous ces livres sont instructifs et moraux.

Les ouvrages format in-18 seront vendus de 20 à 25 cents le volume.

Les in-12 de 50 à 60 cents le volume.

La dite librairie est largement et constamment pourvue de livres de classes tels que

Ouvrages pour l'étude de la langue française, par Noel & Chapsal.

Cours complet de langue française, par Poitevin; Cours d'histoire, par l'abbé Drioux, Loriquet, Mme St-Ouen, Letellier, &c., &c.

Nouvel Atlas classique de Drioux & Ch. Leroy et abrégé du dit; préférables à tout ce qui a été publié jusqu'à ce jour.

Abonnement à l'Illustration à $6 par an.
— à l'Écho des Feuilletons.
— au Journal des Jeunes Filles.
— au Journal des Demoiselles.

Et sur ordre à tous les journaux de Paris.

Toute demande pour livres de jurisprudence, médecine &c., sera transmise à Paris et remplie dans le plus bref délai aux conditions les plus raisonnables.

Fournitures de bureaux, articles de dessin.

Almanach indicateur calculé pour la Louisiane, pour 1851.

Commission en tout genre. 14 dec

13 RUE CHARTRES 13
P. W. WOODLIEF,

VIENT de recevoir et ouvre en ce moment un magnifique choix de MARCHANDISES SÈCHES D'AUTOMNE ET D'HIVER, comprenant un assortiment complet. M. Woodlief a pris des arrangements tels avec le Nord, que chaque steamer lui apportera un nouveau choix des plus beaux articles de fantaisies tout récemment manufacturés. Il espère que sa longue habitude des affaires, (son magasin est établi depuis plus de vingt ans dans cette rue) lui a donné les connaissances nécessaires pour choisir un assortiment du goût des acheteurs, et il appelle, avec confiance, l'attention de sa clientèle, des étrangers et du public en général, sur le magnifique stock qu'il a en magasin. Les articles suivans sont presque tous d'importation récente:

Poult de soie Chiné 4/4 article supérieur, nouvellement importé,
Soieries couleurs changeantes 7/8 do do.
Satin de Chine 3/4 et 7/8 très riche
Satin Pomarre 4/4 extra do,
Broché et brodé Jenny Lind, do do,
Velours Pomarré, couleurs assorties do
Soieries brodées, damassées et brochées do
Satin noir de choix 4/4 do
Velours épinglé couleurs assorties do
Grenadines unies, brochées et brodées do.
Satin blanc et en couleur, article supérieur,
Quelques pièces lasting Bishop 4/4
Un bel assortiment de soieries chinées pour demoiselles,
Soieries chinées unis et à carreaux, diff genres,
Cachemires imprimés, brochés et brodés
Mousselines de laine, différentes couleurs,
Do mérinos français et anglais, très beau,
Alpaccas noirs et en couleur, nouveau genre,
Bombazine noire schalies et autres étoffes de deuil,
Indiennes françaises, anglaises et américaines,
Un grand assortiment de ginghams do.
Mousselines suisses, de l'Inde, livres et Narsook.
Do brodées, midi et tarletan.

ARTICLES POUR RIDEAUX.
Mousselines et dentelles brochées et brodées, supérieures, nouveau genre, et damas gothiques, très riches, satin damassé et laine et coton.

TOILERIE.
Toiles écossaises, d'Irlande et d'Allemagne, assortiment de toutes qualités. Toiles à drap, 6, 8, 10 et 12/4. Do toiles d'oreillers, bel article

Aussi—Un grand assortiment de service de table allemands, damassés, quelques-uns très grands.

MARCHANDISES POUR PLANTATIONS.
Cet assortiment comprend tous les genres de linseys, jeans, kerseys, flanelles, chemises de laine, chaussettes et couvertes; tous ses prix les plus modérés. Il sera livré par le cours d'une semaine, à quel effet il appelle l'attention des acheteurs. 25 oct

HOPITAL LUZENBERG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET Établissement fondé par le Dr C. A. LUZENBERG et conduit par lui avec succès pendant 14 ans, est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. Cette maison de santé est établie sur une vaste échelle les chambres sont spacieuses et parfaitement aérées, [illegible] attachés [illegible] sont en nombre et offrent à ses malades toutes les commodités et le confort d'une maison particulière.

Le magnifique jardin qui entoure l'Établissement offre d'agréables ombrages aux convalescents

Prix d'admission
Chambres particulières à un lit, $3 par jour.
" " de deux, $2
" " de trois, $1

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses, et un vaste Établissement pour les personnes atteintes d'aliénation mentale. Les prix dans ces deux cas sont extra

Un médecin attaché à la maison est constamment sur les lieux.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'hôpital ou chez le Dr. J. RHODES.
9août—1an 142, rue Canal.

Chassaniol et Boulenger,
Encoignure Chartres et Conti.

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Beatrice offrent à leurs amis de la ville et de la campagne, les articles suivans aux prix les plus modérés: Boucles de ceintures en jais acier, nacre et autres, cols, pèlerines, mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle, bonnets d'enfants, cravates, nœuds, jarretières et façonnés, do serges et à raies, parapluies et demi parapluies diverses couleurs et qualités, foulards fantaisie pour dames et enfans, peignes et toutes autres parfumerie de fantaisie, merceries, quincaillerie, bimbeloterie, etc. etc.

Par le Médiator et Galena, de New York, dentelles torchon et autres, épingles et aiguilles de toute numéros, cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre, do fool scap, etc, etc. 18oct

A. BLACHE.
ENCANTEUR,
No 39, rue Vieille Levée.

Seul agent des marques suivantes

Eau de vie marque de **New-York.**
Genièvre do **Marathon.**
Rhum do **Maratinia.**
Rhum do **New-Orléans.**
Savon de **P. K. Barnes & Co,** No 1 et 2.
4juin—1an

CHARBON—100 boucauts charbon de Pittsburgh pris expressément pour l'usage des habitants à vendre par
McBEAN, WILLARD & Co.
16dec

CHARBON—200 tonneaux charbon Cannel anglais. Les personnes qui en auraient besoin d'une dixaine de barils pour leur salon, feront bien de s'adresser de suite, à
16dec McBEAN, WILLARD & Co.

PREMIER ARRIVAGE DE FIGUES FRAICHES ELEME—7 boucauts figues de choix en grands et petits tambours, reçus par le steamship Ohio; c'est le seul chargement reçu jusqu'à présent à vendre par W. L. CUSHING & Co.
No. 35, rue Commune

A vendre également des figues de l'ancienne récolte, en parfait état 4 déc

VIN ROUGE et blanc—Eau de vie, vin rouge ordinaire en barriques et en caisses.
Vin vieux de divers crus do.
Vin rouge véritable St Georges, vieux, en barrique
62 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 caisses do do
80 barriques vin rouge de Marseille, Bergasse;
5/2 pipes eau de vie Barthelemy, 4e preuve.
16/4 do do do 4e do
34/4 do do Martellon, 4e do
10/8 do do do 4e do
20/4 do do do 1834 1re do
4/4 do do J. J. Dupuy 1842 1re do
10/4 do do J. B. Clerc, 1831 1re do
20/4 do do Hy. Sutton, 1831 1re do
15/4 do do do 1810 1re do
20/4 do do M. Daniel, 1812, sujets au drawback, à vendre par B. TALAMON,
27dec 182, rue Royale

SARDINES A L'HUILE—
15 caisses sardines en 1/4 boites de la marque A Gilleton; 25 do do do do do
5 do do grandes boites, à vendre par
27dec B. TALAMON, 182, rue Royale.

ABSINTHE, KIRSH—100 caisses absinthe Suisse, de Jean Renaud; 150 do do do Louis Richarder; 20 do Kirsch do do
A vendre par B. TALAMON,
27 dec 182, rue Royale.

FROMAGE de Gruyère—50 meubles fromage de Gruyère, attendus incessamment et à vendre à livrer par B. TALAMON,
27 dec 182, rue Royale.

EN débarquement du navire français Oscar:
10 demi pipes eau de vie United Proprietors;
40 quarts pipes do do La Rochelle;
40 barils do do do
27dec THOMAS PINET & CO.

All! All!

50 PANIERS contenant chacun 50 gousses d'ail, à vendre par BERNARD TURPIN,
27 dec No 40, Vieille Levée

QUININE—2000 onces, à vendre par E. J. HART & Co,
27 dec 79, rue Tchoupitoulas.

MORUE—1000 tam ours—barriques, 50 barils, à vendre par E. J. HART & Co.
27 dec 79, rue Tchoupitoulas.

PATE de Jujube—Marque de Dalgie, à vendre par E J HART & Co.
27 dec 79 rue Tchoupitoulas.

CANDY—200 caisses rouge et blanc, à vendre par E. J. HART & CO,
27 dec 79, rue Tchoupitoulas.

POIVRE—100 sacs en débarquement du navire Niobe, et à vendre par W F VREDENBURGH & CO,
28 déc 29, Vieille Levée

HUILE DE LIN—30 barils en débarquement du navire Mediator à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
28 déc 29, Vieille Levée

ESPRIT DE THÉRÉBENTINE—30 barils attendus incessamment par le brick Brooks, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
28 déc 29, Vieille Levée.

BLANC DE BALEINE—Patenté de Boston et Todds, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
28 déc 29, Vieille Levée

VERDEGRIS—10 boites caisses assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & Co,
28 déc 29, Vieille Levée

EN débarquement du navire Holyoke, du Havre et à vendre par les soussignés:
140 paniers vin de Champagne, en bouteilles et demi bouteilles, des marques Mailly, Irroy et Phenix. LEOPOLD JEANNET & Co,
3 déc 28 rue St-Louis

CHANGE sur France, à vendre par AUG. MOLIER,
27 déc 30, rue St-Louis.

JAMBONS DUFFIELD.

3000 JAMBONS DUFFIELD, fort réputés à vendre à bas prix par R M McALPIN, marchand en gros, No 90, rue de la Commune, et No 7 Canal street Row
7 déc—30

DRAWBACK—50 caisses de 12 bouteilles huile; 50 caisses absinthe Sauvageot, Brenetot & Co, à vendre par NUMA LACOSTE,
27déc—8 147, rue Royale

VENTES DE CE JOUR.

Succession de L. G. Hiligsberg.
VENTE D'IMMEUBLES, ESCLAVES, &c.
PAR P. E. FRICOU, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de la Cour du Second District Judiciaire siégeant en la paroisse St-Bernard, lequel ordre porte la date du 21 novembre 1850, il sera vendu par le soussigné, à la Bourse St-Louis, le mardi 31 décembre 1850, à midi, les propriétés suivantes, savoir:

Premièrement lots de terre situés dans la Seconde Municipalité près du Nouveau Bassin, dans l'îlet formé par les rues Girod, St-Jean, St Pierre et Ivie; les dits lots contigus l'un à l'autre, designés sous les Nos 17 et 18 sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 9 janvier 1845 et déposé en l'étude de A. Chiapella, notaire; mesurant chacun 29 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Girod, sur 110 pieds de profondeur et 99 pieds 7 pouces 3 lignes dans le fond, le pavage et la banquette sont faits et payés.

2o—Un nègre nommé FULTON alias FERDINAND, âgé d'environ 27 ans, drayman, cuisinier et bucheur, marron.

3o—Une habitation établie en briqueterie, située à environ 3 milles au-dessous de la Nouvelle-Orléans sur la même rive du fleuve, mesurant six arpents dix toises de face au fleuve Mississipi, entre lignes parallèles, courant Nord 13 degrés 30 minutes Est jusqu'à la limite de l'habitation Dreux au Chef Menteur; bornée du côté d'en haut par la propriété de Veuve P. & M. Cotron, et du côté d'en bas par la propriété de M. B. Le Beau.

Ensemble un canal de douze pieds de large et de quatre pieds de profondeur, mesurant une longueur de quarante huit arpents et demi à partir du chemin de fer du Golfe du Mexique dans l'endroit où le dit chemin coupe la dite habitation.

Ensemble aussi toutes les dépendances de la briqueterie, à savoir: neuf hangards à briques mesurant exclusivement des galeries douze cent quarante pieds de longueur sur une largeur moyenne de vingt-six pieds; deux puits, quatre petites trois fourneaux dont deux contiennent 125 000 et le troisième 225,000 briques, la provision de terre pour la briqueterie toute sortie du fleuve, 200,000 briques moulées et séchées prêtes à être brûlées, et du bois de corde pour brûler un fourneau.

Ensemble aussi une boutique de forgeron et une boutique de charpentier, et les outils qui s'y trouvent; les outils nécessaires à une briqueterie, savoir: haches, pelles, pioches, brouettes, cables et chaînes pour les radeaux, une charrue, une charrette à bœuf, &c. un hangard pour mettre les charrettes à l'abri, huit charrettes à briques, cinq charrettes plus petites pour porter la terre au pétrin, une récolte de foin emmagasinée suffisante pour les besoins de l'année, 24 mulets, 45 têtes de bêtes à corne, deux mulets borgnes et deux mulets aveugles, un étalon, une jument créole de selle, deux juments créoles avec leurs poulains, un vieux cheval de voiture.

Ensemble aussi de grandes écuries et granges un moulin à gru, un hopital entouré, une cuisine pour l'atelier, 20 cabanes à nègre de deux chambres chaque et dont 15 en briques et cinq en bois.

Ensemble aussi une maison et dépendances pour l'économe, une vieille maison de maître avec cuisine et autres dépendances et un jardin planté d'arbres à fruits en rapport.

Ensemble aussi avec les esclaves suivants attachés à la dite habitation, savoir:

1o—WASHINGTON, nègre d'environ 36 ans, mouleur, laboureur, charretier et bucheur. HENRI MOSBY, nègre d'environ 35 ans, charretier ayant une fistule simple de l'anus. CHRISTOPHE, nègre d'environ 35 ans arrimeur de briques, un peu maçon, HENRI DUGUE DREUX, nègre d'environ 33 ans, forgeron et bucheur. PIERRE, nègre d'environ 30 ans, charretier et bucheur. DAVIS HALL, nègre d'environ 30 ans, charretier, ayant une fistule à l'anus, enclin à boire; SAM BROWN, alias MANUEL, nègre d'environ 34 ans, bucheur, enclin à boire. REUBEN, griffe d'environ 40 ans, un peu charron et charpentier, sujet aux rhumatismes. JAMES MOSBY, nègre d'environ 30 ans, charretier et bucheur. MONDAY MOSBY, nègre d'environ 36 ans, bucheur, BARNEY, nègre d'environ 40 ans, bucheur, un peu brûleur de briques, ayant une hernie inguinale droite. LOUIS, griffe d'environ 30 ans, bon bucheur et charretier, un peu mouleur DESTIN, nègre d'environ 30 ans, charretier. HENRI HOA, alias FLEMMING, nègre d'environ 41 ans, bon bucheur, enclin à boire. AUGUSTE, nègre d'environ 15 ans, charretier.

3o—JACQUES, nègre d'environ 42 ans, arrimeur, un peu maçon, atteint d'une enflure chronique des jambes: JEAN BAPTISTE, nègre d'environ 60 ans, charretier, étant sujet aux palpitations de cœur; PIERRE LOUIS HUGON, griffe d'environ 67 ans. ALFRED, nègre d'environ 20 ans, charretier et bucheur, AUGUSTIN, nègre d'environ 32 ans, bon charretier et bucheur. MOISE, nègre d'environ 36 ans, mouleur et bucheur. JOSEPH, nègre d'environ 13 ans, bon charretier et bucheur. VENDREDI, nègre d'environ 27 ans, mouleur, charretier et bucheur. ALEXIS, nègre d'environ 22 ans, charretier. FELIXER alias FERDINAND BENETAUD, nègre d'environ 46 ans, charretier et bucheur, enclin à boire. WILLIAM, nègre, âgé d'environ 30 ans, charretier et bucheur. JEAN IBO, nègre, âgé d'environ 52 ans, un peu charpentier. NED, nègre âgé d'environ 45 ans, vacher, estropié d'une main, ivrogne. MONDAY LAMBERT, nègre, âgé d'environ 30 ans, charpentier et bucheur. ROBERT, nègre d'environ 50 ans, brûleur. JEUDI, nègre d'environ 57 ans, charretier. LUCIEN, nègre d'environ 51 ans, mouleur. PAUL, griffe d'environ 43 ans, laboureur. NUMA, mulâtre d'environ 40 ans, jardinier, ayant une fistule compliquée de l'anus. BOB, nègre d'environ 83 ans, idiot. MARCEL, nègre d'environ 17 ans, bon charretier et commissionnaire. ZAMDI, nègre d'environ 14 ans. GEORGE, mulâtre d'environ 17 ans, charretier. WILLIAM, nègre d'environ 13 ans, marmiton. MICHEL, nègre d'environ 13 ans. CHARLES, nègre d'environ 10 ans

6o—[illegible], négresse d'environ 25 ans. AIMÉE, négresse d'environ 25 ans, avec un enfant MARIE, négritte d'environ 6 ans. LAZARINE, négresse d'environ 25 ans, cuisinière. [illegible], négresse d'environ 23 ans, un peu couturière. JOSÉPHINE CAMPRANCO, négresse d'environ 33 ans, avec son enfant MARCELITE, négritte d'environ 10 ans. LUCIE ANNE, négresse d'environ 14 ans. JEANNETTE, négresse d'environ 11 ans. ARTHEMISE, griffe d'environ 14 ans

7o—SYLVIE, négresse d'environ 38 ans. CATHERINE négresse d'environ 47 ans, arrimeuse de briques. MARIE REINE, négresse d'environ 28 ans, avec son enfant SANNON nègre d'environ 9 ans. FANNY COIRON, négresse d'environ 45 ans, cuisinière pour l'atelier. JOSÉPHINE GAILLARET, griffonne d'environ 53 ans, infirmière. URSULE, négresse d'environ 26 ans. CÉLESTINE, négresse d'environ 25 ans, arrimeuse, avec son enfant PELAGIE, négritte d'environ 8 ans. HENRIETTE, négresse d'environ 42 ans. MARTHE, négresse d'environ 44 ans, de figure par dessus de ces de lupus. DESIRÉE, griffonne d'environ 60 ans. AGATHE, négresse d'environ 30 ans, ROSALIE, griffonne d'environ 36 ans, avec ses quatre enfants JULIE, mulâtresse d'environ 9 ans. NOËL, nègre d'environ 6 ans. HILAIRE, nègre d'environ 4 ans. MARIE, négritte d'environ 2 ans. TEMPE, négresse d'environ 41 ans, couturière. LITTLE ANNA, négresse d'environ 40 ans. PAULINE, négresse d'environ 35 ans, un peu couturière, cuisinière et blanchisseuse, sujette à la migraine, avec ses deux enfans à NANCY, négritte d'environ 5 ans et JULIETTE, négritte d'environ 3 ans. CLARISSE, négresse d'environ 40 ans, enclin à boire, timbrée. JUDITH, négresse d'environ 17 ans. ROSE, négresse d'environ 45 ans, aveugle, orpheline.

Ensemble aussi avec:

8o—Cent quarante-sept actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane, sur lesquelles il est dû par la succession de L. G. Hiligsberg, un prêt sur actions de $4,233 60 payé le 1er novembre 1851 ou renouvelable en payant une réduction de $117 60 et intérêt à raison de 6 p cent courant l'année ou la trance, et ce quelles actions et [illegible] hypothéquées sur la dite habitation et les esclaves cinquièmement et septièmement décrits.

Conditions—Les dits lots près du nouveau Bassin et le dit esclave Fernand ou cinquième comptant et la balance à 6, 12, 18 et 24 mois

La dite habitation et dépendances suivant la précédente description, les esclaves y attachés et les dites 147 actions de la Banque des Citoyens de la Louisiane en bloc un comptant et la balance à 1, 2, 3 et 4 ans; l'acquéreur devant assumer en deduction du comptant le susdit prêt sur les dites 147 actions et aussi devant assumer l'hypothèque qui garantit le susdit prêt et les susdites actions et payer relativement aux dites obligations, le dit prêt, le susdit prêt et les actions toutes les obligations de la Hiligsberg vis à vis de la Banque conformément à la charte.

Les acquéreurs devant fournir des billets à leur ordre et par eux endossés, assurés par hypothèque avec la clause de non aliénation sur les propriétés achetées, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de l'échéance en cas de non paiement; les billets à fournir pour l'habitation devant être divisés en coupons de manière à pouvoir être distribués entre les légataires; les acquéreurs devant se mettre en possession à leurs frais

Le notaire devant qui les actes devront être passés sera désigné à la vente.
27 nov—29, 4, 11, 18, 25, 31

VENTES A L'ENCAN.

Goélette ETERNITÉ.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

MARDI 7 janvier 1851, il sera vendu à l'encan, à la Bourse St-Louis, à midi précis,

La goélette américaine ETERNITÉ, du port de 35 3/4 tonneaux, avec ses voiles, agrès, apparaux, etc., telle qu'elle se trouve maintenant au Bassin neuf à la Demi-Lune, ou on peut l'examiner.

Conditions—Un quart comptant, un quart 4 mois, un quart 8 mois, un quart un an, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 30 dec

A VENDRE OU A LOUER—Une maison à trois étages, avec cour, logements pour domestiques, etc., située sur l'Esplanade, No 77, entre les rues Royale et Condé, 1ère Municipalité. Conditions libérales.
S'adresser à G. M. LUCAS,
12 dec—30f 30, rue Bienville.

A LOUER—Une belle MAISON en briques et à étage, située rue de la Douane. Possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à ALEX. BONNEVAL,
Passage de la Bourse, entre
5dec—30f Bienville et Douane

A LOUER—Possession pouvant être donnée immédiatement—Trois MAGASINS en briques, à deux étages, rue Poydras, entre St Charles et Carondelet, avec entrepôts et cuisines dans le fond.

Le beau MAGASIN, en briques et à trois étages, rue du Camp, No. 72, entre Gravier et Natchez.

Deux MAGASINS en briques et à deux étages, rue Front Levée, entre Hôpital et Quartier, Nos. 22 et 23.

Un MAGASIN en briques et à deux étages, rue Gallatin, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à
ALEX. BONNEVAL,
Passage de la Bourse, entre
5dec—30f Douane et Bienville

A LOUER, avec ou sans bail—Le café qui fait l'encoignure des rues Tremé et Toulouse, avec la maison contiguë. Ensemble avec toutes les installations du dit café. S'adresser sur les lieux. 4 dec

A Louer présentement.

La jolie Maison à 2 étages, rue des Ursulines, No 231, bien aérée et ayant une belle cour.

S'adresser à Mme Senecal, No 179, rue Bienville. 3dec—

MAISONS A LOUER—La maison en briques à trois étages, No 11, rue Marigny, entre les rues de la Levée et de la Victoire. Cette vaste maison est pourvue d'une citerne et de l'hydrant des waterworks, et le est en bon état et sera louée à des conditions avantageuses.

La maison No 32, rue de la Victoire, entre les rues Champs Elysées et Marigny. Elle est en parfait état et très convenable pour familles.

Deux maisons basses et à deux étages situées au coin des rues Moreau et de la Paix

Pour les conditions, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co,
3 dec 28 rue St Louis

A LOUER—Une jolie maison à deux étages, située rue du Camp, No 3[illegible], entre les rues Barthelemy et Melicerte, s'adresser à
LEOPOLD JEANNET & Co.
3 déc 28 rue St-Louis

A LOUER—Le premier étage du magasin No 96, rue Gravier, composé de deux bureaux ou cabinets de comptabilité, entièrement séparés. Pour les conditions, s'adresser à
McDOWELL, MILLS & Co,
6déc 96, Gravier

A LOUER—A partir du 1er décembre deux magasins situés rue Vieille Levée, entre Conti et St. Louis, avec résidence au-dessus et une vaste cour derrière. S'adresser à P. Maloche rue Esplanade No. 51, ou Vieille Levée No. 29.
27 nov—

HOTEL A LOUER.

Ce vaste établissement, nouvellement reconstruit et beaucoup amélioré, est situé à l'intersection des rues de la Levée et Bienville, face au débarcadère des bateaux à vapeur; il se compose d'une salle à manger spacieuse, deux salons, vingt et une chambres à coucher, une très grande cuisine et autres dépendances, avec tuyaux pour l'eau et le gaz, &c.; le tout en parfait état.

A LOUER aussi trois magasins de rez de chaussée avec entresol très élevé, en dessous du dit hôtel; deux des magasins font face à la Levée, et un à la rue Bienville.

A LOUER aussi, la maison No. 79, Passage de la Bourse, près la rue Bienville, convenable pour une bonne pension bourgeoise; elle contient huit chambres de maître, un grand grenier, cuisine, trois chambres à domestiques, cave, chambre à bois, tuyaux hydrauliques, &c.—le tout nouvellement peint et restauré.
S'adresser à N. MUSSON,
5nov—18 à la poste

VENTES DE CE JOUR.

Dernière vente d'Objets pour Étrennes, Diamants, argenterie, bijouterie

PAR N. VIGNIÉ, encanteur.

MARDI 31 décembre, à 10 heures précises du matin, il sera vendu à l'encoignure de la rue Conti et Passage de la Bourse,

Une grande variété d'articles de fantaisie, verres de Bohême, cristaux, porcelaine, tables toilette, etc.
AUSSI A MIDI
Bijouterie fine, diamants et argenterie de service de table. 30 d

Dernière vente de Pendules, Glaces et Ornemens de cheminée, Porcelaine, &c, &c.
PAR VALETON & BARNETT.

IL sera vendu à leur magasin, encoignure des rues Chartres et St Louis, mardi prochain 31 du courant, à 11 heures du matin,

Une grande variété de Pendules de toutes sortes en porcelaines, bronzes, dorées, le tout sans aucune réserve, et à fantaisies toutes neuves et en bon état. Aussi, des Glaces françaises, Candelabres, Vases Cristaux, Objets de fantaisie pour étrenne—Aussi 50 beaux Livres de prière, dorés.

Conditions libérales à la vente.

Cette vente étant la dernière dans ce genre pour cette année, on aura occasion de faire de bons achats. 28dec

Vente d'esclaves de valeur, par consentement des parties.

PAR J. A. BEARD, encanteur.

MARDI, 31 décembre courant, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, sans réserve et par le consentement des parties:

Le nègre nommé Jackson, âgé de 20 ans, esclave de prix pour le service d'une maison ou les travaux d'un champ.

La négresse Ellen, de 17 ans, bonne domestique de maison, ayant travaillé sur une sucrerie.

Mahaley, de 21 ans, avec son enfant de 3 mois, excellente cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, etc. Tous ces esclaves sont acclimatés et appartiennent depuis six ans au propriétaire actuel; ils sont bien recommandés et pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions—comptant.

Les actes de vente par devant J. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les conditions devront être remplies sous trois jours après la vente.
29 dec—3

Beaux Présents pour ETRENNES.

Vente sans réserve, et deux fois par semaine, de bijouterie en or, argenterie, diamants, montres, ornements de cheminée, articles de fantaisie, etc., pour clore un des plus beaux fonds de cette ville.

PAR N. VIGNIÉ, Encanteur.

IL sera vendu sans réserve au No. 9 rue de Chartres au premier, tous les mardis et vendredis de chaque semaine à 10 heures du matin, jusqu'à ce que l'on ait entièrement vendu un bien assorti et très riche de belle bijouterie en or, du dernier goût, belles épingles, bagues et pendans en diamants, montres en or très belles, argenterie et plaques, très variées et riches, pendules, ornements de cheminée, do en bronze, lampes de tous genres, jolie porcelaine, cristaux taillés, faïence, etc. Aussi, une très grande variété d'articles de fantaisie, trop longs à décrire.

Conditions—Comptant. 7 déc

Vente à crédit de marchandises sèches, Mantelets, Visites de soie.

PAR J. B. BLACHE & Co.

MARDI 31 courant, à dix heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,

100 colis de marchandises sèches comme suit:—Châles d'automne en soie, couleur et noirs; mantelets et visites en soie, couleurs changeantes et noires, mouchoirs de batiste fil brodés, bas de coton, gants de soie, mouchoirs Madras; gants de cachemire, à paires noirs à raies satinées; tissus de mousseline de laine, [illegible] services de table [illegible] etc.

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts et les marchandises pourront être examinés de bonne heure le jour de la vente.

VENTES A L'ENCAN.

Vieux Métal.
PAR BERNARD TURPIN, Encanteur.

JEUDI 2 janvier 1851, à [illegible] heures du matin il sera vendu à l'encan au No. 2, Vieille Levée [illegible] MÉTAL. 30dec

QUARTIER GÉNÉRAL, *1re Division M. L.*
Nouvelle-Orléans, 17 décembre 1850.
Ordre Général No 15,

1o—Les corps de la 1re division se réuniront sur la rue du Canal, mercredi le 8 de janvier 1851 en grande tenue, à neuf heures A. M., et après avoir été respectivement passés en revue, ils se rendront prêts pour la célébration de l'anniversaire de la bataille d'Orléans, 8 janvier 1815.

2o—L'artillerie se tiendra prête à tirer le salut national le 7 janvier au coucher du soleil, et le lendemain, au lever du soleil, à midi, et au coucher du soleil, les salves seront tirées sur les Places d'Armes, Washington et Lafayette.

3o—Le Brigadier-Général D. Augustin commandant la Légion de la Louisiane et le Brigadier-Général E. L. Tracy commandant la première brigade de M. L. sont respectueusement chargés de l'exécution de ces ordres pour ce qui a rapport à leurs attributions respectives, ils se tiendront prêts à recevoir de nouveaux ordres du Major Général.

4o—[illegible]

Par ordre [illegible] Lewis, Major Général commandant [illegible].
[illegible] L. F. FORSTALL
27dec Inspecteur de la division.

Rail-Road de Carrollton et de la Nouvelle-Orléans.—Nouvel arrangement.—Heures [illegible]

[illegible]

Les chars partent du dépôt de la rue Baronne comme suit:

Chars par chevaux 6 1/2 A. M. 9 1/4 et 11 1/2 P. M. do à vapeur toutes les heures de 6 h. A. M. à 6 heures P. M.

DE CARROLLTON
Chars par chevaux—5 h. A. M., 8 h. et 10 1/2 P. M. do à vapeur, toutes les h. de 7 h. A. M. à 7 heures P. M.

LIGNE DE LAFAYETTE.
Quelque soit la distance (enfans moitié prix) 10 c.
50 billets, $4
Billets personnels par mois, 5

Heures de départ.
De Lafayette, en été, 6, 7 et 7 1/2 A. M
De la rue du Canal do 6 1/2, 7 1/2 et 8 A. M
De Lafayette en hyver 7, 7 1/2 A. M.
De la rue du Canal 7 1/2 et 8 A. M.

Après ce moment les départs se succéderont toutes les 12 minutes jusqu'à 6 heures du soir; après quoi les départs auront lieu à 7, 8, 9, 10 et 11 heures P. M. de la rue du Canal; et à 7, 8 1/2, 9 1/2 et 10 1/2 de Lafayette. JOHN HAMPSON.
4 fev

ANNONCE D'ENCAN.

LE soussigné ayant [illegible] l'encan en son nom [illegible] 1er janvier [illegible] ENCAN et par COMMISSION, [illegible] LOR & CO, solicitent [illegible] consignations [illegible]

Les ventes [illegible]

E. C. ESPES No 101, W[illegible] Street, à New York, et FRANKLIN GREEN [illegible] Boston, [illegible]

J. L. TAYLOR,
27nov—3m GARDNER SMITH

Aux habitans sucriers et aux marchands de bois.

J'AI à vendre à [illegible], à des termes raisonnables, deux morceaux de terre, agréablement situés sur l'un se trouve une jolie résidence, &c. &c. à la paroisse de Bâton-Rouge, à quelques milles au-dessous de cette ville. Pour plus amples informations, s'adresser à
J. A. BEARD, Encanteur
7nov Arcade de Banks.

Auguste Barraud,
Encoignure Royale et Orléans.

VIENT de recevoir par les derniers navires un grand assortiment de marchandises telles que les objets suivants:

ARTICLES POUR HOMMES.
Cravates de soie, en taffetas, satin et étoffes de fantaisie.
Mouchoirs de toile et en batiste,
Chemises de toile et toile et coton.
Chemises de peau en mérinos, cachemire et coton,
Caleçons de toile en coton.
Chaussettes de coton, blancs et en couleur.
Foulards en soie.
Bretelles de soie et de fil.
Gants de peau, blancs et de toutes couleurs.
Doubles boutons pour habits et pour chemises.
Bourses, nécessaires de voyages, porte-cigares porte-monnaies, brosses de toutes espèces et tous objets concernant la parfumerie.

ARTICLES DE DAMES.
Gants de peau, blancs et de couleur, éventails en nacre et en ivoire, peignes en écaille, peignes de gnes à retaper, peignes fins en [illegible], gilets de coton, jarretières, boucles, bracelets, imitation, porte-monnaies, nécessaires, [illegible] livres de messe, coffrets à bijoux, [illegible] en général toutes les espèces d'articles de genres.

Il vient de recevoir du grand assortiment de [illegible] et de cristaux.

On trouvera constamment un assortiment de cheveux pour nattes, tresses, etc.

On donne toujours des leçons de coiffure, d'après les dernières modes. 12 oct

A. D. Grieff et Co.,
Marchands de Comestibles en gros
et Commissionnaires,
MARCHANDS DE BEURRE, DE FROMAGE,
ET AGENTS

Pour la vente de bière d'Albany, de Taylor, de Porter et de Cidre de Newark,

Nos 38, 40 et 42, rue de la Vieille Levée, et No 10, rue Front Levée,
Nouvelle-Orléans.
A. D. GRIEFF, S. A. KINGSLAND, W. M. GREENWOOD.
16nov—a

$25 de Récompense.

PARTI MARRON, de l'habitation de D. Lanaux, paroisse St Charles, le mulâtre HENRY, teint clair, taille de 5 pieds 6 pouces, bien constitué, parlant Anglais, français et [illegible] appartenu à M. R. Be[illegible] que temps comme [illegible].

On le croit en ville [illegible] de l'autre bord du fleuve [illegible] ou dans l'Ouest. La récompense promise sera payée à quiconque le logera dans une des geôles de cette ville ou de l'État. S'adresser à J. & J. TARDOS.
4dec— 31, Vieille Levée

A LOUER—Possession pouvant être donnée le 1er novembre prochain—Deux maisons de résidence, parmi celles-ci, à trois étages, situées rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé, troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 42 rue des Magasins, étant le second à partir de l'encoignure de la rue Gravier. Il est actuellement occupé par M. Aaron. S'adresser à EDWARD BARNETT,
4oct 21, rue Conti

A LOUER—Le grand magasin en briques à deux étages, No. 2 6, rue Tchoupitoulas, nouvellement réparé. S'adresser à
SECCOMB & VOORHIES,
24dec rue Tchoupitoulas

A LOUER—Une Maison située encoignure des rues St Ferdinand et Levée, 3me Municipalité. Pour les conditions, s'adresser à J. B. DECREF, chaudronnier, rue St Louis, No 14
23dec—1m

BOTTES fortes pour la boue, à longues jambes, ainsi que des brodequins Russett, à vendre par FROST & Co,
7 déc 16, rue des Magasins

CHAPEAUX de laines en toute sorte, à l'usage des habitans, à vendre par FROST & CO,
7/déc 16, rue des Magasins

Pour la Californie via Chagres—LIGNE DES STEAMERS CHAGRES—Compagnie [illegible] steamers portant la malle des États-Unis—Le navire à vapeur magnifique, à double machine, PHILADELPHIA, sous le commandement du capitaine F. Stanley, de la marine des É. U., partira de ce port pour Chagres [illegible] mercredi matin 1er janvier, à [illegible] heures du matin.

Ce navire et le nouveau steamer CARRIBEAN, également à double machine, et construit expressément pour ces trajets, [illegible] départs aux [illegible] [illegible]

De cette manière, les passagers pourront obtenir des billets qui leur donneront la garantie de se rendre au lieu de leur destination avec promptitude et sécurité.

Une malle sera expédiée par chaque steamer portant des dates plus récentes qu'aucun autre steamer des États-Unis [illegible] malle ou celles du gouvernement qui partent par les steamers du 1er et du 13 de chaque mois, de Panama pour la Californie et l'Orégon.

Prix des passages:
De la Nlle-Orléans à Chagres—A la chambre, $ 70
Do do à la 2me chambre, 65
Do do entrepont avec hamacs et repas à part, 45
De Panama à San-Francisco, à la chambre, 300
Entrepont avec hamacs et repas séparés, 150

Les passages et les colis pour le fret doivent être directement pris chez les agents, attendu que personne autre n'est autorisé à vendre des billets ni prendre des engagements pour le fret.
ARMSTRONG, LAWRASON & CO.
7 dec 106, rue des Magasins.

Pour la Californie—PAR LA VOIE DE L'ISTHME DE TEHUANTEPEC—L'éclaireur de la route, navire à vapeur de première classe et bien connu, ALABAMA, commandé par R. W. Foster, partira du wharf de la rue Girod pour la RIVIÈRE GOATZACOALCOS, en touchant à Vera Cruz, le 5 janvier 1851 pour son second voyage le 22 janvier pour son troisième, et subséquemment tous les vingt jours. L'Alabama montera la rivière Goatzacoalcos jusqu'à quarante milles et [illegible] Vera Cruz [illegible] heures. Par [illegible] de Tehuantepec, [illegible]

[illegible]

Les passagers auront à se pourvoir de passeports du consul mexicain.

PASSAGE—Dans le salon $50
Dans la chambre basse 45
A l'entrepont 30

FRET—Trente-cinq cents le pied cube. Chaque passager aura le droit de transporter 250 livres d'effets. C. J. MEEKER & Co,
11dec 86 rue Poydras

PENDANT TOUT L'HIVER, DEUX VOYAGES PAR SEMAINE

Le vapeur PASHION, capitaine J. Martin, partira de la Nouvelle Orléans, tous les mardis, à dix heures A. M. pour GRANDE PRAIRIE et tous les vendredis, à dix heures A. M. pour le CANAL RAPPELET. S'adresser à bord, au pied de la rue St Louis, ou à
MAUNSEL WHITE & Co

Tout article de fret, qui n'aura pas été enregistré à bord, jusqu'au jour de départ sera consigné [illegible] PINAUD & Co.
[illegible] rue Toulouse

Deux voyages par semaine.

Pour la Balise, Passe du Sud-Ouest, Forts [illegible]

[illegible] le vapeur G. T. DOSWELL, [illegible] partira tous les samedis [illegible]

Pour le Canal Rappelet—[illegible] mercredis, à 10 heures [illegible] tous les jeudis soir [illegible] doivent être achetés à [illegible] à pendant toute la [illegible] de la rue St L[illegible]
MINISTER & ANDERSON [illegible]
BRAND [illegible]

Pour la Côte, Bayou Sara et tous les ports, à terme la [illegible],

Le beau steamer ALBATROSS, capt. J. W. Wheelhouse, partira pour les ports ci-dessus, tous les samedis, à 10 heures du matin et tous les mardis, à 5 heures du soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Bienville, à J. W. ARTHUR & Co,
27, Nouvelle Levée

A VENDRE—La goélette MERCHANT, du port de 115 tonneaux, l'une des plus fines voilières de la marine des États-Unis, et convenable pour les voyages du Golfe, cuivrée et voilure presque neufs. E. J. HART & Co,
3, dec 79, rue Tchoupitoulas

POUR NEW-YORK—Ligne de Stanton—Le navire paquebot régulier [illegible], capitaine Johnson, ayant la principale partie de son chargement engagé à bord, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, [illegible]
J. W. STANTON & Co
Encoignure Magasins et Lafayette

POUR LE HAVRE—[illegible]
H. V. BAXTER [illegible]

POUR LIVERPOOL—[illegible]

Pour Boston—Paquebots réguliers entre la Nouvelle Orléans et Boston. Le paquebot régulier, fin voilier PETER MARCY, capitaine GORHAM, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et prêt à partir sous peu. Pour balance de fret de 300 balles coton s'adresser à bord vis à vis le poteau No 13, Seconde Municipalité ou à
J. W STANTON & Co.
12 dec Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Boston—Ligne entre Boston et la Nouvelle Orléans—Le paquebot régulier [illegible] RA, capitaine Holm, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour balance de fret de 400 balles de coton ou pour passage, s'adresser à bord, vis à vis les bâtiments du triangle, ou à J. W. STANTON & Co,
19 dec encoignure Magasins et Lafayette

Pour Baltimore—La barque fin voilier RAINBOW, capt. Linton, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira. Pour reste de fret ou de 150 balles, s'adresser à bord en face du poteau No. [illegible] ou à J. W. STANTON & Co
16 dec Encoignure Magasins et Lafayette

Pour Liverpool—[illegible] FRANCIS P. SAGE, [illegible]. Pour fret ou passage, [illegible] s'adresser à bord [illegible]
J. W. STANTON [illegible]
17 dec Encoignure Magasins et Lafayette

POUR LE HAVRE—[illegible]
H. V. BAXTER [illegible]

Pour Tampico.—[illegible] fin voilier MARY ELLEN, capitaine L. Wood, LESMAN ayant la plus grande partie de son chargement engagé et chargé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour balance de fret ou passage ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord au Picayune tier ou à
DELVAILLE & MORENO,
11dec 34, Vieille Levée

Le navire OSCAR, cap. Labory, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis la rue des Ursulines, 1re municipalité. Les marchandises dont le permis n'aura pas été reçu à bord dans le délai de 5 jours, du 26 courant, seront envoyées dans les magasins publics, aux frais et risques des consignataires, qui sont requis d'en faire prendre livraison, sur la Levée. V. & E. MAIGNAN,
27dec 85 et 87, St Louis

Le capitaine et les consignataires du navire français l'OSCAR, de Bordeaux, ne seront pas responsables des dettes contractées par l'équipage. V. & E. MAIGNAN,
27dec 85—87, rue St Louis

RICHARD LAHERTY, autrement connu sous le nom de RED DICK, le Stevedore, a disparu depuis mardi dernier. N'ayant [illegible] regard et comme il est sujet à [illegible] sa famille à les plus grandes craintes [illegible] est membre exempté de la Compagnie de Feu [illegible] Volontaires No 1. Toute information [illegible] toute personne sera reçue avec reconnaissance [illegible] cette Compagnie, à l'encoignure des rues [illegible] et Tchoupitoulas.

M. [illegible]
[illegible]
24dec Secrétaire de la Com. [illegible] No 1

Vins en barriques.

600 Barriques St Julien, St-Emilion, [illegible]
40 [illegible] vin blanc Haut Sauterne, en magasin et à vendre par NOEL & GUIRAUD,
24 dec rue Royale [illegible]

Vins en caisse.

500 Caisses St Julien Médoc,
200 do St-Estèphe do,
100 caisses Château Margaux
100 do vin blanc Haut Sauterne et Haut Barsac, en magasin et à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 déc rue Royale No 103

Cognac.

80 Demi pipes, quarts et huitièmes cognac A. Bonniot
30 quarts Rochelle, Cosié Martin.
60 demi pipes, quarts et huitièmes Bordeaux, dans les magasins de la douane, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 dec rue Royale No 103

Kirsch et Absinthe Suisse.

150 Caisses absinthe de la marque Pernod.
100 do do Dupied père et fils.
100 caisses do A. Jugod.
100 do do Yersin Lecoultre, en magasin et au drawback, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 dec Rue Royale No 103

Fromage de Gruyère.

50 Meules gruyères, à vendre par
H NOEL & GUIRAUD,
24 dec rue Royale No 103

A VENDRE—D'importation antérieure, pour clore [illegible] factures et à bas prix,
3 barriques vin rouge, St-Julien bon ordinaire,
[illegible] do do fins, de diverses marques [illegible]
51 do do blanc Haut Sauterne, bon qual.
200 barils do do do do
50 do do supérieur do do do
10 1/4 vieux cognac 1re, 2me et 3me preuve, diverses marques,
4 [illegible] caisses [illegible], diverses marques [illegible]
[illegible] caisses absinthe Suisse, de Sauvage et Bruneton
[illegible] caisses [illegible] Yersin et Lecoultre, Sauvage
[illegible] caisses abricots à l'eau de vie marque J. La[illegible]
[illegible] vinaigre 1re qualité,
4 boucauts ficelle en petites pelottes,
15 balles bouchons pointus pour bière, de 30,000 chaque,
10 do de 30,000 do do do réguliers pour vin,
10 do de 15,000 do do do do do
50 milliers en sacs de 1,000 et 500, de très bonnes qualités,
1 balle de 6 000 bouchons à damej. très gros.
50 caisses eau de fleurs d'oranger grand modèle,
10 estagnons do do do do
100 paniers d'huile, grandes et demi bouteilles.
200 dames jeannes vides de 5 et 4 gallons.
30dec N. DUDOUYT, 13, Toulouse

FROMAGE de Gruyère—A vendre en débarquement du navire Emperor, du Havre,
10 tonneaux véritable fromage de Gruyère de 6 meules chaque, de l'année 1850.
30 dec N. DUDOUYT, 13, Toulouse.